Mgr JOUIN

X

LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE

DEUXIÈME PARTIE

Les Actes de la Contre-Eglise

II. FRANCS-MAÇONS

L'Anticléricalisme dans l'Etat

1800 A 1872

Prix : 15 francs

PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DES SOCIÉTÉS SECRÈTES
8, Avenue Portalis, 8

ÉMILE-PAUL FRÈRES
100, Faubourg Saint-Honoré, 100

1929

(Tous droits réservés)

INSTITUT

de Recherches anti-judéomaçonniques internationales

(Bibliothèque, Salles d'études, Conférences)

EN FORMATION

Prière à toutes les personnes susceptibles de nous apporter un concours efficace pour la fondation de cet Institut, de vouloir bien nous adresser d'urgence leur souscription ou au moins leur engagement de contribution annuelle, pour une durée minimum de cinq ans, à dater de 1928.

LIGUE ANTI-JUDÉOMAÇONNIQUE

« Le Franc-Catholique »

Nous recevons dès à présent les demandes d'inscription, comme Ligueurs ou Membres adhérents Par retour du courrier, nous adresserons à toute personne susceptible de nous accorder, en vue d'une réorganisation active de la Ligue une aide efficace, tous les renseignements utiles. La cotisation annuelle est d'au moins 10 francs.

LA REVUE INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe hebdomadaire de l'Institut et de la Ligue antijudéomaçonnique

Grand in-8° de 32 pages

FRANCE, **40** fr. — ÉTRANGER, **50** fr. — Le N°, **2** fr. **50**

PARTIE OCCULTISTE

Supplément mensuel spécial

FRANCE, **25** fr. — ÉTRANGER, **40** fr. — Le N°, **3** fr.,
avec la Bibliographie Peters, **5** fr.

Adresser **provisoirement** *toute la correspondance, lettres et mandats, exclusivement à*

MONSIEUR LE DIRECTEUR
de la *Revue Internationale des Sociétés secretes*
8, Avenue Portalis, PARIS 8e

Chèque postal : PARIS, **537.99**

Service de librairie. — Tracts. — Brochures de propagande

Les Sections de la Ligue Franc-Catholique qui continuent de fonctionner en France et à l'étranger, sont priées de régulariser au plus tôt leur situation vis-a-vis du nouveau Comité central.

X

LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE

DEUXIÈME PARTIE

Les Actes de la Contre-Eglise

II. FRANCS-MAÇONS

L'ANTICLÉRICALISME DANS L'ÉTAT

1800 à 1872

L'Anticléricalisme dans l'Etat
1800 A 1872

CHAPITRE I
Le Premier Empire

Ce serait une erreur de croire que l'Anticléricalisme est un fruit spontané de la troisième République. Il est inné dans la Maçonnerie ; mais jusqu'alors il était en France un Anticléricalisme dans l'Etat, tandis qu'en 1878 il est devenu un Anticléricalisme d'Etat. Les annuaires du Grand-Orient attestent, en effet que, depuis la Révolution, si l'Etat n'était pas encore maçonnique, il était du moins fortement maçonnisé. Il suffit de remarquer que les premiers Grands Maîtres étaient eux-mêmes de la Cour. De 1738 à 1743, ce fut le duc d'ANTIN ; de 1743 à 1771 : Louis de Bourbon Condé, comte de CLERMONT, prince du sang ; de 1772 à 1793, le duc de Chartres (Louis-Philippe-Joseph) devenu duc d'ORLÉANS (1).

L'intérim révolutionnaire fut rempli de 1795 à 1804 par l'ancien Maître des Comptes, le F.·. ROETTIERS DE MONTALEAU au titre de « Grand Vénérable ».

Sous l'Empire, le tableau général des officiers du G.·. O.·. de France semble une liste des grands dignitaires de la Cour. Prenons les années 1805 (2) et 1815 :

Grand-Maître : S. M. JOSEPH NAPOLÉON, roi de Naples, puis roi des Espagnes et des Indes, Grand Electeur de l'Empire.

Grands-Maîtres adjoints :

(1) Mentionnons pour mémoire que le 45e jour de l'année maçonnique 5775 fut constituée la Loge « *La Militaire des Trois Frères Unis* », séant à l'Orient de la Cour de Versailles. Sur les diplômes de cette Loge, figurent les trois bustes de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Quelle aberration !... qui explique certains actes d'Anticléricalisme, imposés par la Maçonnerie, dont ces trois rois furent les victimes plus ou moins malheureuses.

(2) L'annuaire de 1804 contient encore les Loges militaires du G.·. O.·. au nombre de 32.

Son A. S. le prince CAMBACÉRÈS, archi-chancelier de l'Empire (1);

S. M. Joachim Napoléon (MURAT), roi des Deux-Siciles ; Grand Administrateur Général ;

Le T.·. R.·. F.·. KELLERMANN, sénateur, maréchal de l'Empire, Grand Conservateur ;

MASSÉNA, maréchal de l'Empire, duc de Rivoli, prince d'Essling, Grand Représentant du Grand Maître ;

Le T.·. R.·. F.·. TIMBRUNE-THIEMBROUNE, comte de Valence, Sénateur.

Les autres grands officiers d'honneur font tous partie de l'armée, du Sénat ou du Conseil d'Etat et sont des personnages politiques. Citons les FF.·. Lacépède, ministre d'Etat, sénateur ; Ganthaume, comte de l'Empire, conseiller d'Etat, vice-amiral ; Junot, duc d'Abrantès ; Maret, duc de Bassano ; Ernouf, général de division ; Regnaud (de Saint-Jean d'Angély), ministre d'Etat ; Miot, conseiller d'Etat ; Porcher, sénateur, comte de l'Empire ; de Beurnonville, sénateur, ambassadeur de France en Espagne ; Macdonald, maréchal, duc de Tarente ; Ségur, comte de l'Empire ; Fouché, duc d'Otrante ; François de Beauharnais, sénateur ; Augereau, maréchal, duc de Castiglione, sénateur ; Lefebvre, sénateur, duc de Dantzig ; les maréchaux Serrurier, Brune, Mortier, Pérignon, Soult, etc., etc.

Un des historiens de la Maçonnerie, le F.·. Em. Rebold, nous apprend que le prince Joseph Bonaparte fut reçu dans l'Ordre maçonnique le 15 avril 1805, aux Tuileries par une commission dont faisaient partie les FF.·. Cambacérès, Kellermann, Hugues Maret. « Mais déjà il avait été désigné, à la fin de 1804, pour la Grande Maîtrise par l'Empereur lui-même. Une circulaire du 17 juin 1805 annonça son initiation aux Ateliers... Le 15 décembre, le prince de Cambacérès fut installé comme premier Grand-Maître adjoint du prince Joseph. Ces nominations amenèrent au Grand-Orient beaucoup de personnages distingués dans la magistrature, l'armée, la littérature et la haute administration ».

Le F.·. Rebold se plaint que toutes les tenues ne tarissaient pas d'éloges « sur l'homme extraordinaire qui répandait tant de gloire sur la France : son génie, ses succès militaires étaient l'unique sujet des discours des orateurs du Grand-Orient ». En revanche la qualité des Maçons jetait un grand lustre sur l'Ordre. A ce propos, Rebold cite les principaux noms des FF.·. qui assistaient le 27

(1) Le prince de Cambacérès était également Grand Maître de la Grande Loge écossaise de France, dont les dignitaires occupèrent la même situation sociale et politique. Cf. *La Revue Maçonnique*, années 5835-5836, p. 325.

décembre 1805 à la fête maçonnique du solstice d'hiver ». On y remarquait entre autres, écrit-il, le prince de Cambacérès qui présidait ; Fouché, ministre de la police ; Reynier, grand juge, ministre de la justice ; le savant Lacépède, le président Fabre Delande ; le comte Muraire; le grand vicaire d'Arras, d'Alès d'Andouze ; les sénateurs Davoust, comte de Valence ; Chaptal, Clément de Ris ; les tribuns Joubert, comte de Chalan, Duvidal, Carrilon-Misas, de Lalande, comte d'Aigrefeuille, Récicour, colonel du génie, Pajot, d'Orville, Delahaye, etc., etc. (1) ».

Le Suprême Conseil de son côté formait un aréopage impérial non moins illustre. Le 8 février 1811, avait lieu l'installation des grands inspecteurs du 33e degré, à savoir : les FF.·. Maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, comte de Chasset, comte de Ségur, général comte Rampon, H. de Langier, Roettiers de Montaleau, de Joly, ayant à leur tête le Souv.·. Gr.·. Commandeur prince de Cambacérès et le F.·. de Grasse-Tilly (2).

De tels cortèges maçonniques firent croire à Napoléon, franc-maçon lui-même, qu'il dominait la société secrète comme la société civile. Ceux qui l'adulaient devaient le renverser. Le F.·. Rebold n'en fait pas l'histoire, mais la page suivante montre le peu de fonds que la Maçonnerie présentait au tout puissant empereur :

« Le tableau des membres du Gr.·.-Orient en 1805 (que nous avons donné à cette époque) prouve combien le sénat maçonnique était dévoué au gouvernement impérial ; cependant le 1er juillet 1814, il s'empresse de déclarer déchu de la grande maîtrise de l'Ordre le prince qu'il avait encensé tout récemment encore. Le 11 mai, il avait voté 1.000 francs pour le rétablissement de la statue de Henri IV ; le 24 juin, à la fête d'Ordre, tous les orateurs célébrèrent la joie qu'éprouvait le peuple maçonnique en voyant, enfin, son roi légitime entouré de son auguste famille. A la même époque, des loges de Caen, de Falaise, de Pont-l'Evêque, etc., se réunissent pour célébrer le retour de Louis XVIII et de la famille royale ; les travaux sont terminés par un serment unanime de défendre les lys et de mourir pour le maintien de la famille des Bourbons. A Marseille, les loges, précédées de leurs dignitaires décorés, ainsi que les frères de leurs ornements maçonniques, promènent dans la ville le buste du roi, dont ils font l'inauguration dans leurs temples. Ce fait est, en outre remarquable, en ce qu'il est le premier

(1) Em. Rebold, *Histoire des Grandes Loges de France*, p. 107 ; Paris, Collignon 1864.

(2) Em. Rebold, *lib. cit.*, p. 468.

exemple, le seul même, d'une procession publique des francs-macons en France (1).

En attendant sa chute, Napoléon trouva dans la Maçonnerie un instrument préparé par la Révolution pour soutenir son anticléricalisme dont les deux pivots furent à l'intérieur l'asservissement de l'Eglise, à l'extérieur la persécution, particulièrement contre le Pape.

Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1912, intitulé *Napoléon sténographié au Conseil d'Etat*, on lit ces paroles (p. 364) : « L'empereur doit toujours être de la religion de la majorité. Le changement de religion n'est plus regardé comme important. Le paradis a bien des chemins, et l'honnête homme a toujours su trouver le sien depuis Socrate jusqu'à Quaker. Voilà ma profession de foi ». Cet interconfessionnalisme était surtout social et politique. « Quant à moi, disait-il, je ne vois pas dans le christianisme le mystère de l'Incarnation, mais le mystère de l'ordre social ; la religion rattache au ciel une idée d'égalité qui empêche le riche d'être massacré par le pauvre (2) ». Et s'il était revenu victorieux de Russie, il eût, pensait-il, réalisé le rêve exprimé dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « Paris serait devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux, ainsi que le monde politique (3) ».

C'est dans ce but que, par un premier acte d'anticléricalisme, il réduisit l'Eglise de France en servage et qu'il se fit une arme à deux tranchants du Concordat. Un premier essai consista dans la falsification de ce traité au moment de la signature. Les *Mémoires* du cardinal Consalvi constatent la présentation du faux Concordat et la découverte de cette supercherie. Or, si le cardinal représentait le Pape, Joseph Bonaparte représentait l'Empereur (3). C'était le futur Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie, serviteur aveugle de son frère et l'ambassadeur « qui avait laissé à Rome la réputation très justifiée d'ailleurs d'un jacobin pur sang (4) ». Il était assisté, en cette circonstance, du conseiller d'Etat Cretet, qui fut un grand acquéreur des biens nationaux, parmi lesquels figurait la magnifique Chartreuse de Dijon. Au reste, si ce piège fut dévoilé, le premier Consul et ses assesseurs ajoutèrent, après la signature du Concordat, les articles organiques, que les protestations des Sou-

(1) Em. Rerold, *lib. cit.*, p. 123.

(2) H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, XI, 9 ; Paris, Hachette, 1907.

(3) H. Taine, *lib. cit.*, IX, 58.

(4) Crétineau-Joly, *Mémoires du cardinal Consalvi*, p. 117-183 ; Paris, Bonne Presse, s. d.

verains Pontifes ne purent faire annuler par aucun gouvernement et qui préparèrent, même sous la troisième République, l'anticléricale séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ces articles furent une concession accordée aux révolutionnaires et aux maçons mécontents du Concordat. « Il faut se souvenir, en effet, écrit M. Léon Séché, que le Conseil d'Etat avait accueilli avec une froideur silencieuse la communication du Concordat qui lui en avait été donné par le premier Consul en personne ; que le Corps Législatif qui comptait beaucoup de prêtres sortis des Ordres, avait protesté contre la restauration du culte en portant à la présidence Dupuis, l'antagoniste de tous les cultes ; que la même assemblée avait présenté l'abbé Grégoire pour son candidat au Sénat, et que Bonaparte avait dû remanier le Tribunat pour lui faire accepter la convention avec le Saint-Siège. C'est donc pour donner satisfaction sur les droits de l'Etat aux esprits jaloux de l'indépendance du pouvoir politique et civil, que les articles organiques, placés à la suite de la convention diplomatique dont ils portaient la date — 15 juillet 1801 — furent proposés comme ne formant qu'un tout avec elle (1) ».

Cette dépendance pour ne pas dire cette « domestication » calculée de l'Eglise en France, allait devenir une odieuse persécution en Italie. Il s'agissait d'un vol légal, si souvent répété depuis sous toutes les formes, dans le but de confisquer les Etats du Pape, de le réduire en captivité, et de le remplacer par un enfant dont la première infortune fut d'être proclamé Roi de Rome. Un point d'histoire qui n'a jamais été relevé, c'est l'active et rampante coopération de la Maçonnerie dans l'enlèvement de Pie VII au Quirinal le 6 juillet 1809. On peut dire que l'état-major de la Secte s'est mobilisé en cette circonstance et qu'il a déployé toute la puissance occulte de la ruse et de l'hypocrisie si savamment vantée dans les « Protocols ». Les généraux Miollis et Radet, l'ambassadeur Alquier, le membre de la Consulta, Saliceti, le prince Murat, roi de Naples, les subalternes Borgia, Candelori sont tous haut gradés dans la Maçonnerie. Ils enveloppent la papauté dans un filet infrangible, et ils trompent si hypocritement la Cour romaine que le cardinal Consalvi, après l'enlèvement de Pie VII, parlera encore avec éloge dans ses *Mémoires* des fauteurs sacrilèges de tels actes, par exemple de Murat et de Miollis (2). Au début du XIX^e^ siècle, comme de nos jours en plein XX^e^ siècle, florissait

(1) Léon SÉCHÉ, *Les Origines du Concordat*, II, 151, Paris, Delagrave, s. d

(2) *Mémoires du Cardinal Consalvi, lib. cit*, p. 422 : « Le roi Murat et le général Miollis ».

déjà la croyance à « l'union sacrée », et l'on tenait pour amis les pires ennemis de l'Eglise. Inguérissable naïveté, qui est l'un des fruits les plus nocifs du libéralisme, inspirant aux catholiques abusés une répulsion instinctive pour les hommes de droite, et une condescendance marquée pour ceux de gauche. L'Histoire, dit-on, est un perpétuel recommencement ; c'est sans doute pour cela que ses stériles leçons ne nous apportent que des espoirs trompeurs et des décevantes réalités.

L'idée maçonnique de détruire le pouvoir temporel du Pape flattait les ambitions politiques de Napoléon. Elle datait de loin, et Pie VII avait écrit à l'Empereur dès le 21 mars 1806 :

« *Sire, levons le voile. Vous dites que vous ne toucherez pas l'indépendance de l'Eglise, vous dites que Nous sommes le Souverain de Rome ; vous dites dans le même moment que toute l'Italie sera soumise à votre loi. Vous Nous faites annoncer que si Nous faisons ce que vous voulez, vous ne changerez pas les apparences : mais si vous entendez que Rome, comme faisant partie de l'Italie, soit sous votre loi, si vous ne voulez que conserver les apparences, le domaine temporel de l'Eglise sera réduit à une condition absolument lige et servile, la souveraineté et l'indépendance du Saint-Siège seront détruites. Et pouvons-Nous Nous taire? pouvons-Nous, par un silence qui Nous rendrait coupable de prévarication dans Notre office devant Dieu, et Nous accablerait d'opprobre devant toute la postérité, dissimuler l'annonce de mesures de cette nature?*

« *Votre Majesté établit en principe qu'elle est l'Empereur de Rome. Nous répondons avec la franchise apostolique, que le Souverain Pontife qui est tel depuis un si grand nombre de siècles qu'aucun prince régnant ne compte une ancienneté semblable à la sienne, le Pontife, devenu encore souverain de Rome, ne reconnaît et n'a jamais reconnu dans ses Etats une puissance supérieure à la sienne ; qu'aucun Empereur n'a aucun droit sur Rome. Vous êtes immensément grand, mais vous avez été élu, sacré, couronné, reconnu Empereur des Français et non de Rome. Il n'existe pas d'Empereur de Rome ; il n'en peut pas exister si on ne dépouille le Souverain Pontife du domaine absolu et de l'empire qu'il exerce seul à Rome. Il existe bien un empereur des Romains ; mais ce titre est re-*

connu par toute l'Europe et par Votre Majesté elle-même, dans l'Empereur d'Allemagne. Ce titre ne peut appartenir en même temps à deux souverains, il n'est qu'un titre de dignité et d'honneur, lequel ne diminue en rien l'indépendance réelle et apparente du Saint-Siège. Finalement cette dignité impériale n'a et n'a jamais eu aucun rapport avec la qualité et l'extension du haut domaine et du domaine utile ; et toujours, depuis son origine, elle a été précédée par une élection.

« Votre Majesté dit que Nos relations avec elle sont les mêmes que celles de nos prédécesseurs avec Charlemagne. Charlemagne a trouvé Rome dans les mains des Papes ; il a reconnu, il a confirmé sans réserve leurs domaines, il les a augmentés avec de nouvelles donations, il n'a prétendu aucun droit de domaine ni de supériorité sur les Pontifes comme souverains temporels. il n'a prétendu d'eux ni dépendance ni sujétion » (1).

L'anticléricalisme napoléonien, selon la fine distinction d'Eugène Dufeuille, paraît se concentrer dans l'unique personne de l'Empereur (2). Il absorbait en lui la Maçonnerie, qui s'en faisait gloire pour mieux enlacer le géant sur lequel elle avait une main-mise si naturelle. Par un décret, libellé « de notre camp impérial de Vienne le 17 mai 1809 », Napoléon instituait la Consulta extraordinaire de Rome, le président était le général Miollis ; après lui, le premier membre était Saliceti, ministre du royaume de Naples (3). Saliceti, qui avait voté la mort de Louis XVI et s'était attaché à la fortune de Bonaparte, profita de son influence à la Consulta pour exiger l'enlèvement du Pape, Au fond, il était d'accord avec Miollis, Radet et Murat lui-même, qui envoyait dans ce but le 30 juin 1809, huit cents Napolitains, sous les ordres de Pignatelli, au général Miollis. M. Madelin écrit à ce sujet : « Norvins qui, ainsi que Savary et Champagny, défend l'Empereur d'avoir donné l'ordre suprême, charge Murat de toute responsabilité. Pacca partageait cette opinion. De fait, le Pape gênait Murat à Rome ; l'empereur pressait le roi de Naples de se rendre aux bords du Tibre, peut-être espérait-il, car chacun des deux beaux-frères espérait jouer l'autre, que Murat se compromettrait aux yeux des Romains en allant en personne

(1) ARTAUD, *Histoire du Pape Pie VII*, t. II, p. 129.

(2) Eugène DUFEUILLE, *L'Anticléricalisme avant et pendant notre République* p. 176 ; Paris, Calmann Lévy, s. d.

(3) *Correspondance authentique de la Cour de Rome avec la France*, p. 105. Paris, Egron, 1814.

expulser le Pape. L'autre roué entendait esquiver tout l'odieux et ne manœuvra que secrètement, puisqu'après 1809, Consalvi le tenait encore pour un ami. Pignatelli arrivait du Sud, Radet venait d'arriver du Nord. Il affirma par la suite que, dès les premières heures, Miollis l'avait entretenu de l'enlèvement et le lui avait imposé comme un ordre indiscutable de chef à subordonné (1) ».

Mais quels étaient ces anciens révolutionnaires galonnés? Des francs-maçons. Nous avons publié en 1912 deux documents inédits, tirés du Manuscrit n° 155 (B. 6. 8.) de la Bibliothèque Angelica de Rome, intitulé : *Mémoires pour servir à éclairer une partie intéressante de l'Histoire se rapportant au début du XIX^e^ siècle.* Le premier document est consacré à la « *Pompe funèbre du F.·. Saliceti* » ; le second se rapporte à une « *fête maçonnique en l'honneur du Roi de Rome* (2) ». L'auteur du manuscrit fait précéder le premier document de ces quelques lignes : « En ce temps malheureux où Rome était soumise à l'Administration française, l'impiété triomphait impunément, sous toutes ses formes, protégeant l'incrédulité qui, non seulement n'avait plus à se dissimuler, mais pouvait se manifester en public sans craindre de sanctions. Alors se développa la secte des francs-maçons. Le Gouvernement accorda à ses membres un local pour tenir leurs réunions religieuses, en leur cédant la propriété du Monastère des Moines de Sainte-Marthe (contigu à la sacristie de la Basilique de Saint-Pierre). Ce Monastère fut converti en Loge où ils célébraient leurs fêtes avec la plus grande solennité et fraternisaient régulièrement avec les autres loges d'Italie ».

Cette « Pompe funèbre » nous apprend que Saliceti mourut en décembre 1809, que le 30 de ce même mois un service auquel assistèrent 22 prêtres assermentés eut lieu à Saint-Louis-des-Français à Rome, et que le 11 janvier 1810, la R.·. L.·. Ec.·. de la *Vertu triomphante* fit célébrer une cérémonie funèbre à la mémoire éternelle du R.·. F.·. Christophe Saliceti. Or, nous lisons dans cette « Planche » maçonnique : « Et puis, quelle éloquence saurait retracer les traits lumineux d'une vie toujours exemplaire en politique et en morale (la vie de Saliceti), avec plus d'énergie et de vérité que ne l'a fait ces jours derniers notre Illustre Frère Vénérable d'Honneur et le Général Comte Miollis, témoin et compagnon de ses vertus ? »

A la page suivante, la réception de Saliceti à la Loge de Naples

(1) MADELIN, *La Rome de Napoléon*, ch. II : L'enlèvement du Pape et de la Cour, p. 233.

(2) *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, t. I, an. 1912, p. 281 et 401.

est racontée dans ces termes pompeux : « D'où il résulte que nous pourrons avec plus de justice l'exalter (Saliceti) par des louanges éternelles en nous éloignant des recherches profanes sur sa vie à la façon des Tacite et des Tite-Live. Nous considérerons plutôt l'époque où le très-prudent et sublime F.·. Général Radet qui, à tant d'illustres Orients comme au nôtre, a donné des preuves répétées de l'excellence de ses doctrines, de sa vertu et de son zèle envers notre Saint Institut maçonnique, accueillit sous le ZÉNITH de la Vérité Céleste à l'Orient de Naples, avec la bienveillance qui caractérise son caractère et ses habitudes, les distances du nouvel aspirant et le purifia de ses impuretés profanes par le triple et mystique élément. Evitant toute partialité et toute condescendance, il le guida à la faveur de la Géométrie .·. dans les symboliques voyages de l'Occident au Nord et du Nord au Sud, et du vestibule du Temple aux mystérieuses courtines du Sanctuaire, où les Travaux de Dessin, l'équerre et le compas, resplendissent d'une plus vive lumière au centre du mystique DELTA, objet des désirs et des recherches des bons Maçons et récompense des fils légitimes de la Veuve ».

Après les généraux FF.·. Miollis et Radet, c'est le tour de l'Empereur : « Dites maintenant avec quelle modestie (Saliceti), quelle sensibilité, quelle courtoisie, il vous marquait sa satisfaction de nos progrès dans l'Art Royal, et son estime sincère, son véritable amour envers le Grand Ordre de la Maçonnerie et envers notre Respectable Loge, lorsque par une haute et prévoyante pensée il plut à notre grand Protecteur et F.·. l'Empereur Napoléon de le faire participer aux charges écrasantes de la Sage Consulta Extraordinaire de la Ville Impériale et Libre de Rome et de ses Départements, si justement présidée par notre Illustre Frère et Vénérable d'Honneur le Général Miollis..... Les nombreuses et honorables décorations maçonniques et profanes (de Saliceti) qui firent naguère briller l'enveloppe mortelle de sa grande âme parlent suffisamment pour lui et vous attestent combien il fut cher et précieux à l'impassible Empereur Maçon, à l'excellent Roi Joseph (Gr.·. M.·. de la Maçonnerie), à l'héroïque Roi Joachim Murat (Gr.·. Adjoint) honneur et soutien de la vertueuse famille des Francs et Libres Maçons répandus sur la surface de la terre ».

L'orateur de cette « Pompe funèbre » était le F.·. Candelori (Quirino) fondateur et membre de la Respectable Loge de la « *Vertu triomphante* » et du Souverain Chapitre des *Amis de l'Empire Français* à l'Orient du 23e de dragons. Son frère, Antoine Candelori, figure avec lui dans la liste de quelques sujets du Pape

qui se signalèrent dans l'inique assaut du Sacré Palais Apostolique du Quirinal dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809. Cette liste termine le « *Récit de l'enlèvement et de la déportation du Pape Pie VII* », inséré dans le manuscrit de l'Angelica dont nous avons parlé ; elle est précédée de cette phrase laconique : « L'œuvre impie étant accomplie, le général Miollis dit : « Renvoyez cette canaille ».

Toute cette crapule aux ordres de la Maçonnerie était conduite par « le forçat François Bossola, qui avait servi au Palais en qualité de portefaix et qui, ayant commis un vol dans l'appartement de Monsignor Braga, chapelain secret de Sa Sainteté, devait à la clémence souveraine la grâce de n'avoir pas été pendu. On lui réserva en cette circonstance la mission de servir de guide aux gens qui devaient envahir le Palais et s'emparer de la personne auguste et sacrée de l'immortel Souverain Pontife Pie VII. On lui promit une prime de cent piastres pour servir de guide et indiquer les portes et les escaliers par où il faudrait passer à cet effet (1) ». M. Madelin dit à ce propos que Bossola servit de « Judas en ce drame où tant d'autres devaient jouer les Ponce-Pilate (2) ».

M. Madelin parle également d'un « Camille Borgia, jacobin qui, depuis quelque temps, rentrait ses haines de vaincu et d'inassouvi, grand franc-maçon qui, en 1815, sera un instant un des chefs du carbonarisme romain (3). Or ce Camille Borgia était le Vénérable de la Loge *La Vertu triomphante*, le 20 avril 1811, lors de la fête donnée en l'honneur de la naissance du Roi de Rome, et comme tel il a signé notre second document en y ajoutant ses titres de Chevalier de Kadosh, de Sublime Grand Inquisiteur, 31e degré. A cette fête, le F.·. Galeoria remit au V.·. Borgia « une planche écrite par l'Illustre et Sublime F.·. général Radet, 33e degré de la Respectable Loge *Marie-Louise*. On y acclama le premier-né de l'Empereur, « ce Héros qui, non content de nous avoir soustraits à la torpeur et à la stupidité de la superstition, au fléau de l'intolérance, a aussi assuré dans l'Héritier de ses philantropiques vertus la sécurité des plus lointaines générations. Pauvres eussent été, en fait, les résultats dans l'œuvre qu'il a entreprise d'éteindre les haines des partis et les explosions provenant des secousses populaires, et dans son dessein de trancher la tête de l'Hydre sans cesse renaissante des discussions métaphysiques, s'il n'avait assuré la perpétuité de cette œuvre... Nous pouvons considérer que rien ne nous manque en

(1) *Manuscrit de l'Angelica*, p. 284.

(2) MADELIN, *lib, cit*, p. 236.

(3) MADELIN, *lib. cit.*, p. 235. Cf. RINIERI, *Correspondance des cardinaux Pacca et Consalvi*. p. 589.

constatant les avantages que la nouvelle dynastie prodiguera à l'Ordre de la Maçonnerie... L'auguste enfant, élevé sous les yeux d'un Père philosophe, deviendra, comme lui, le Protecteur de notre Ordre. Il apprendra de lui, de bonne heure, que les hommes les plus attachés à sa personne sacrée, les plus loyaux, les plus actifs, se trouvent parmi les Maçons qui, cultivant la science utile de la paix publique et des bonnes mœurs comme ils provoquent et cultivent aussi la civilisation des peuples, concourent ainsi à consolider le Grand-Empire (1).

Le F.·. Borgia fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur (2), mais l'Hydre, sans cesse renaissante de la Papauté, revint à Rome dans la personne auguste de Pie VII, tandis que l'immortel Protecteur de la Maçonnerie mourut à Sainte-Hélène et le petit Roi de Rome à Schœnbrunn, sans qu'aucun Atelier n'ait tenu en leur honneur une « Pompe funèbre » comme pour le F.·. Saliceti.

Un dernier comparse de cette sinistre comédie maçonnique fut le F.·. Alquier, ambassadeur de France près le Saint-Siège. Ses hypocrites manœuvres ne trompèrent pas le Souverain Pontife. « Le 30 janvier 1808, écrit Crétineau-Joly, Pie VII réunit autour de lui le Sacré Collège et la Prélature ; puis, revêtu de sa chappe pontificale et assis sur son trône, il commande d'introduire Alquier, appelé au Palais par un billet de la Secrétairerie d'Etat. Alquier se présente, et le Pape lui adresse ces paroles que nous sommes heureux de restituer à l'Histoire, en les traduisant sur l'original même de la main du Souverain Pontife :

« *Vous êtes un de ceux qui ont voté la mort du Roi de France. Ce crime exécrable devrait remplir d'horreur le reste de vos jours et vous faire changer de conduite dans les événements politiques.*

« *Vous avez tenté de compromettre le Saint-Siège, Nous-même et nos fidèles sujets, si la divine miséricorde n'était venue à notre secours. Tout Nous est connu, savez-vous ? Nous connaissons tout et Nous vous pardonnons.*

« *Dites à votre Souverain que, Nous confiant en ses paroles sacrées, Nous avons entrepris un voyage bien pénible, dans l'unique but de former une seule Egtise, laissant le Saint-Siège sans son Chef. Il a manqué à tout ; mais, ce n'est pas à Nous qu'il a manqué de parole, c'est à Dieu.*

« *Dites à votre Souverain que monter sur ce trône, c'est pour Nous la même chose que de fouler aux pieds un plancher. Dites-lui que*

(1) *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, I. an. 1912, p. 402.
(2) *Eod. loc.*, p. 411.

Nous sommes inébranlable. Si jamais il désire Nous faire déporter, il n'a besoin que d'intimer un ordre. Mais qu'il sache bien que Nous ne serons plus alors qu'un simple moine bénédictin, Grégoire-Barnabé Chiaramonti. Dites-lui que dans ce cas, le véritable Pape est élu, c'est lui-même qui le proclamera. Entendez-vous ? Allez (1) ».

Deux jours plus tard, le 18 février, Alquier et le général Miollis écrivaient au Pape pour démentir le bruit de l'occupation de Rome par les troupes françaises, et moins de 24 heures plus tard, le 2 février, Rome était envahie. Or la lettre suivante de l'Empereur prouve bien que les FF.·. Miollis et Alquier étaient conscients de leurs mensonges.

AU PRINCE EUGÉNE, Paris, 7 février 1808 :

« *Mon fils, le général Miollis doit être arrivé le 2 février à Rome ; je n'en aurai donc des nouvelles que dans deux jours. Je vous ai écrit le 23 janvier qu'il doit se concerter avec le sieur Alquier ; il faut s'entendre là-dessus : ce n'est pas sur les affaires militaires ; si Alquier lui disait donc de quitter Rome, il ne doit point le faire ; s'il lui disait de ne pas occuper le château Saint-Ange, il ne doit pas l'écouter ; le château Saint-Ange doit être pris de gré ou de force, et mes troupes doivent rester là en station et sur un pied ferme. L'arrestation du consul du roi Ferdinand, du consul anglais, l'arrestation des brigands, l'envoi à Naples des cardinaux et autres sujets napolitains, si la cour de Rome ne le fait pas de bon gré, doit avoir lieu de force. A la moindre insurrection qui éclaterait, il faut la réprimer avec de la mitraille, si cela est nécessaire, et faire de sévères exemples.*

« *J'ai cru nécessaire de vous écrire cette lettre pour votre gouverne, dans la crainte qu'Alquier ne fasse quelque sottise. Expédiez un de vos aides de camp à Rome pour faire connaître au général Miollis que s'il avait évacué Rome ou le château Saint-Ange, il doit y rentrer. Mais je pense bien que c'est une précaution superflue, car Alquier a des ordres si positifs que je ne suppose pas qu'il ait pu prendre rien sur lui* (2) ».

Asservissant en France, persécuteur en Italie, l'anticléricalisme napoléonien était d'autant plus énergiquement soutenu par la Maçonnerie militaire ou civile qu'il la faisait rentrer dans son rôle tragique de la Révolution. Tant il est vrai que la question religieuse

(1) CRÉTINEAU-JOLY, *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, I, 351 ; Paris, Plon, 1861.

(2) *Correspondance de Napoléon*, F. XVI, p. 312.

se trouve au fond de tous les grands événements de ce monde ; elle fut le dernier mot de la Terreur, le dernier mot de l'Empire, comme elle est le dernier mot de la guerre de 1914 et de la fausse paix de 1919.

Mais alors, pourquoi la Maçonnerie a-t-elle renversé Napoléon ? La raison en est simple. La Maçonnerie est anticléricale et révolutionnaire. Bonaparte la trouva, au sortir de la Révolution, tout imbue de jacobinisme ; il comprit aussitôt le parti qu'il pourrait tirer de cette puissance occulte, et en particulier des Loges militaires. D'autre part, la Maçonnerie sentit combien un général de génie, capable de soulever le monde, saurait répandre dans tous les peuples ces principes révolutionnaires et anticléricaux. Que Bonaparte fût reçu franc-maçon à Malte qu'il venait de conquérir en 1798 (1), ou dans quelque loge du Midi, il est certain qu'il fut initié à cette époque ; et la même année en quittant Rastadt le 2 décembre, il s'arrêta à Nancy. « La loge maçonnique, écrit Emile Bégin, préparait une fête à huis clos en l'honneur de son frère le plus illustre. Cette cérémonie mystérieuse se conciliait fort bien avec l'incognito qu'il voulait garder, aussi céda-t-il aux instances qui lui furent faites. Introduit sous la voûte d'acier, complimenté par le Vénérable, dont il reçut le maillet quoiqu'il ne fût que simple maître, Bonaparte répondit d'une manière très modeste aux éloges et à l'ovation des frères qu'il quitta de bonne heure (2) ». Ce « *frère* le plus illustre » apparaissait à tous les Maçons comme le protagoniste de l'Ordre dont il incarnait les idées ; il était l'homme providentiel destiné à remplir les vœux des Loges qui visaient déjà à l'internationalisme et au communisme de Babeuf, de Buonarotti et de Fontanelli, les fondateurs de la secte des *Egaux*. Ces ambitions démesurées, dont la réalisation d'ailleurs nous a valu l'omnipotence actuelle de la Judéo-Maçonnerie, s'appuyèrent, à juste titre, sur Bonaparte, tout au moins jusqu'à son sacre. M. Hector Fleischmann, franc-maçon de marque lui aussi, en rend très bien compte dans la page suivante :

(1) Voir LUZIO : *Maçonnerie et Carbonarisme*, *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, t. VI, p. 4899. — Cf. KENNING, *Cyclopédie de la Maçonnerie*, p. 505 (Londres, G. Kenning, 1878). — BESUCHET, *Précis historique de la F.·.-M.·.*, II, 212. — CLAVEL, *Histoire pittoresque de la F.·.-M.·.*, p. 242 ; Paris Pagnerre, 1843, et 244 pour la présence de l'Empercur à une tenue de la Loge Saint-Marcel à Paris. — GOULD, *Histoire abrégée de la F.·.-M.·.*, p. 417 ; Bruxelles, Lebègue, s.d. — Il résulte de la lecture de ces divers auteurs qne Bonaparte fut reçu Maçon entre le 12 juin et le 19 juillet 1798, à la loge *Discrétion et Harmonie*, O.·. de la Valette, capitale de l'île de Malte.

(2) Emile BEGIN, *Histoire de Napoléon*, t. II, p. 410 ; Paris. Plon, 1853.

« *Au lendemain du sacre qui le magnifie au seuil de l'histoire, à la veille de ses triomphes dans les champs de bataille étrangers, Bonaparte apparaît comme une manière de Robespierre à cheval.*

« *A l'Europe révoltée et rebelle il allait dicter les lois de l'ordre et de l'harmonie. La discipline latine acceptée par lui dans les camps d'Hiram, mettait en ses mains le flambeau et le rameau d'acacia. Serviteur de la Maçonnerie dont Holbach à Heldishem et Grimm à Ratisbonne s'étaient faits les zélateurs, il allait poser dans les capitales vaincues la pierre des temples futurs où les initiés et les apprentis, en robe blanche bordée de rouge avec une ceinture à la grecque, allaient venir, sur l'autel triangulaire de marbre rouge où voisinaient le soleil, l'étoile flamboyante, la truelle, le compas, la hache et le couteau, prêter le serment civique de se dévouer à la cause vantée par le* Contrat Social *et l'*Encyclopédie. *Déjà dans les champs de bataille de Marengo, de Rivoli et de Montenotte, Bonaparte avait, au nom du Grand-Orient, défié en combat singulier les monarques rebelles à la lumière du grand Architecte de l'Univers. Et le sort avait prononcé en faveur du Corse initié dans les appartements secrets où symboliquement devait être brisée un jour l'épée de Philippe-Egalité, traître à ses frères devenus ennemis.*

« *Cette grande croisade confiée à Bonaparte, niveleur des nations, champion du jacobinisme (disait Pitt), les quatre-vingt-une loges de Paris, les seize loges de Lyon, les sept temples de Bordeaux, les dix loges de Montpellier, les douze loges de Toulouse, les six loges de Marseille l'avaient ordonnée.*

« *Croisade où la gloire mêla l'acacia aux lauriers, où la pierre brute des apprentis, la pierre cubique en pointe des compagnons et la planche à tracer des maîtres collaborèrent au temple d'où jaillissait la lumière sacrée de l'Orient. A cette tâche, Bonaparte, avec ses frères, Masséna, Kellermann, Beurnonville, Mac-Donald, Augereau et Lefebvre, s'était dévoué. Au mortier de la truelle, ils mêlèrent les cendres du compagnon Mirabeau afin que l'Esprit illuminât la Matière. Autour de l'autel d'Hiram, dans la Gaule rénovée*

par les « Compagnons du devoir », les frères maçons avaient juré l'égalité des peuples et la liberté des nations.

» Aux murs des temples, ils avaient gravé l'ordre : « Si tu tiens aux distinctions humaines, sors, on n'en connaît point ici ». Au commandement tombé du respectable Maître, les frères Bohmer, Erchenmayer et le baron de Stein ouvrirent Mayence à Custine ; tandis que les compagnons Bosredon et Hompesch saluaient Bonaparte à Malte, et les loges de Nimègue, de Leyde et d'Harlem, Pichegru, vainqueur dans les Hollandes. Le cri de la fraternité internationale avait retenti aux Orients de tous les temples ; à Paris, à la loge de la Candeur *où d'Aiguillon fut Vénérable, où Custine et Philippe-Egalité participèrent aux travaux ; aux* Amis réunis, *avec Lavalette de Langes comme Vénérable ; aux* Neuf Sœurs *où autour de Condorcet, se groupèrent Garat, Brissot, Danton, Desmoulins et Bailly ; au* Club des 22, *fondé par Siéyès, au* Contrat Social ; *aux* Jacobins. *Et l'écho des départements avait répété le cri à Lyon, dans la loge de* la Sagesse, *à* la Parfaite Amitié, *aux* Vrais Amis réunis ; *à Perpignan, à* l'Union sincère, *et même sur cette terre de Bretagne où la chouannerie devait éteindre le flambeau de la paix allumé à la loge de* l'Heureuse Rencontre *de Brest, à* la Parfaite *de Nantes, à* la Parfaite Union, *à* l'Egalité *et à* la Parfaite Amitié *de Rennes, à* l'Heureuse Maçonne *à Rennes encore ; à* la Parfaite Union *de Quimper ; à* la Parfaite Fraternité *du Croisic ; à* la Vertu triomphante *de Saint-Brieuc ; à* la Fraternité *de Dinan ; à l'*Aimable Concorde *de Fougères ; à* la Parfaite Union *de Morlaix ; à* l'Etude des Mœurs et à la Noble Amitié *de Morlaix aussi ; à* la Triple Essence *de Saint-Malo, à* l'Etoile des Maçons *de Guingamp, partout la lumière brillait, « l'acacia se mêlait au chêne, l'olivier au laurier ».*

« Fidèle au vœu de ses commettants, Bonaparte portait le rameau pacifique aux nations asservies, et, dans les arcs de triomphe que la gratitude populaire lui dressait dans les terres envahies, le compas se mariait au glaive protecteur de la loi fraternelle d'Hiram, soumise à la sensibilité en honneur depuis Jean-Jacques (1) ».

(1) Hector FLEISCHMANN, *Napoléon et la Franc-Maçonnerie*, p. 7 ; Paris, 1908, imprimerie Dumoulin.

En quoi Napoléon fut-il infidèle à ses commettants?

Nous lisons dans une lettre de Joseph de Maistre (10 juin 1810, Saint-Pétersbourg) :

« *... Ceci me conduit à un phénomène très remarquable, celui de la résurrection de la franc-maçonnerie en France, au point qu'un frère vient d'être enterré solennellement à Paris avec les attributs et les cérémonies de l'Ordre. Le maître qui règne en France ne laisse pas seulement soupçonner que rien de semblable puisse se faire sans son congé ; jugez, par son caractère connu, de ses idées sur les sociétés secrètes: comment donc expliquer la chose? Est-il chef ou dupe (ou peut-être l'un et l'autre) d'une société qu'il croit connaître et qui se moque de lui ?* (1) »

Napoléon se croyait le chef de la Maçonnerie, et l'état-major qu'il lui avait composé lui en fournissait l'assurance. Il n'avait pas vu que d'autres sociétés secrètes s'étaient formées dans des pays ennemis et qu'elles entretenaient des relations occultes avec les chefs plus ou moins connus des loges maçonniques françaises. Joseph de Maistre écrit dans la même lettre :

Ce pays (la Russie) étant le singe de la France, la franc-maçonnerie dont il n'était plus question du tout, s'est relevée tout à coup, et déjà j'ai connaissance de deux loges dans l'une desquelles se trouve le gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, M. Balaschoff. J'ai les yeux extrêmement ouverts sur cette nouveauté extrêmement suspecte dans ce moment (2).

(1) Joseph de MAISTRE, *Mémoires politiques* et correspondance diplomatique par Albert Blanc, p. 357 ; Paris, librairie nouvelle, 1858.

(2) Joseph de Maistre, *loc. cit.*, p. 358. — Le comte de Maistre en reparle dans une lettre du 2 septembre de la même année (1810) :

« Les francs-maçons continuent ici *a furia*, comme tout ce qu'on fait dans ce pays. J'ai été invité à me rendre dans l'une de ces nouvelles loges ; mais, malgré l'extrême envie que j'ai de savoir ce qui se fait là, je m'y suis refusé, toutes réflexions faites, par plusieurs raisons dont je me contente de vous rapporter les deux principales. En premier lieu, j'ai su que l'Empereur ne s'est prêté qu'à regret à permettre ces assemblées ; mais il a cédé à l'invincible répugnance qu'il ressent de gêner la liberté individuelle de ses sujets, et de les empêcher de s'arranger comme ils l'entendent. C'est un des traits les plus marquants de son caractère ; et si l'Empereur a eu quelque répugnance sur ce point, et s'il a envoyé des hommes de confiance pour servir d'inspecteurs, il m'a paru que je serais déplacé là, à moins que je ne fusse moi-même un inspecteur, ce qui ne peut être, vu ma qualité. En second lieu, j'ai eu l'occasion de me convaincre que plusieurs, et plusieurs person-

TABLE DES MATIÈRES

L'ANTICLÉRICALISME DANS L'ETAT 1800 A 1872

Le Premier Empire 1
La Monarchie de 1815 à 1848..... 21
La Révolution de 1848..... 49
Le Second Empire 1851-1870..... 91

La Commune

Anticléricalisme des Révolutions 157
L'Internationale 159
La Franc - Maçonnerie 168
La Commune, son principe doctrinal : l'Athéisme
Son principe opératif : la destruction de l'Eglise Catholique 171
Actes de la Commune..... 173
Laïcisation de l'Enseignement 174
Profanation du Panthéon..... 175
Reproches du journal « La Commune »..... 176
Arrestations du Clergé 178
La Presse Anticléricale 179
Décrets des Otages 179
La Terreur 180
Calomnies de la presse 181
Vols dans les sacristies 182
Vols rue de l'Epée de Bois..... 183
Pillages des Eglises..... 183
Déclaration de la Commune au peuple français..... 183
Athéisme 184
Chapelle de la rue Brea et prédiction des massacres .. 186
Laïcisation des ambulances..... 184
Laïcisation de l'Ecole..... 185
Jugement de Rossel sur la Commune 185
Comité du Salut Public 187
La presse et les massacres..... 188
Chapelle expiatoire 189
Laïcisation des Hôpitaux..... 189
Calomnies sacrilèges — Squelettes de Saint-Laurent.. 190
Anticléricalisme 191

Sacrilèges 193
Athéisme 194
Massacres 194
Notre-Dame de Paris 195
Arrestations sacrilèges 198
Les assassins et les bourreaux 198
Le délit est d'être prêtre 200
Fausses accusations 200
Mort aux prêtres 201
Les bourreaux 202
Transfert de Mazas à la Roquette 203
Le soir du 24 mai 203
Mgr. Darboy 204
Les victimes du 24 mai 205
Le 25 mai 206
Le 26 mai 206

Le Gouvernement du 4 Septembre et la Commune

Condamnation sans jugement des prêtres massacrés le 24, 25, 26 et 27 mai 1871 209
Quant aux tribunaux civils .....
Extrait du journal de Me Rousse, bâtonnier de l'Ordre des Avocats 210

La Franc-Maçonnerie dans le Gouvernement du 4-Septembre.

Préparation de la Commune 229
Manifestation du 8 octobre 1870 232
Emeute du 31 octobre 1870 235
Circulaire du Général Trochu 242
Manifeste des Communards (janvier 1871) 249
Journée du 22 janvier 1871 251
Proclamations de Flourens et de Blanqui 257
Paris et Versailles 259

La Franc-Maçonnerie pendant la Commune

Délégation maçonnique du 26 avril à l'Hôtel de Ville.. 263
Départ des Maçons pour les remparts le 29 avril.... 266
Fédération des Francs-maçons et Compagnons de Paris. 273
Manifeste de la Franc-Maçonnerie de Rouen..... 277
Manifeste de la Franc-Maçonnerie de Limoges et de Bordeaux 278
Adresse de la Société démocratique de Florence 279
Conclusion 283

Imp. M. Cloix, 17, avenue de la gare. — Nevers